

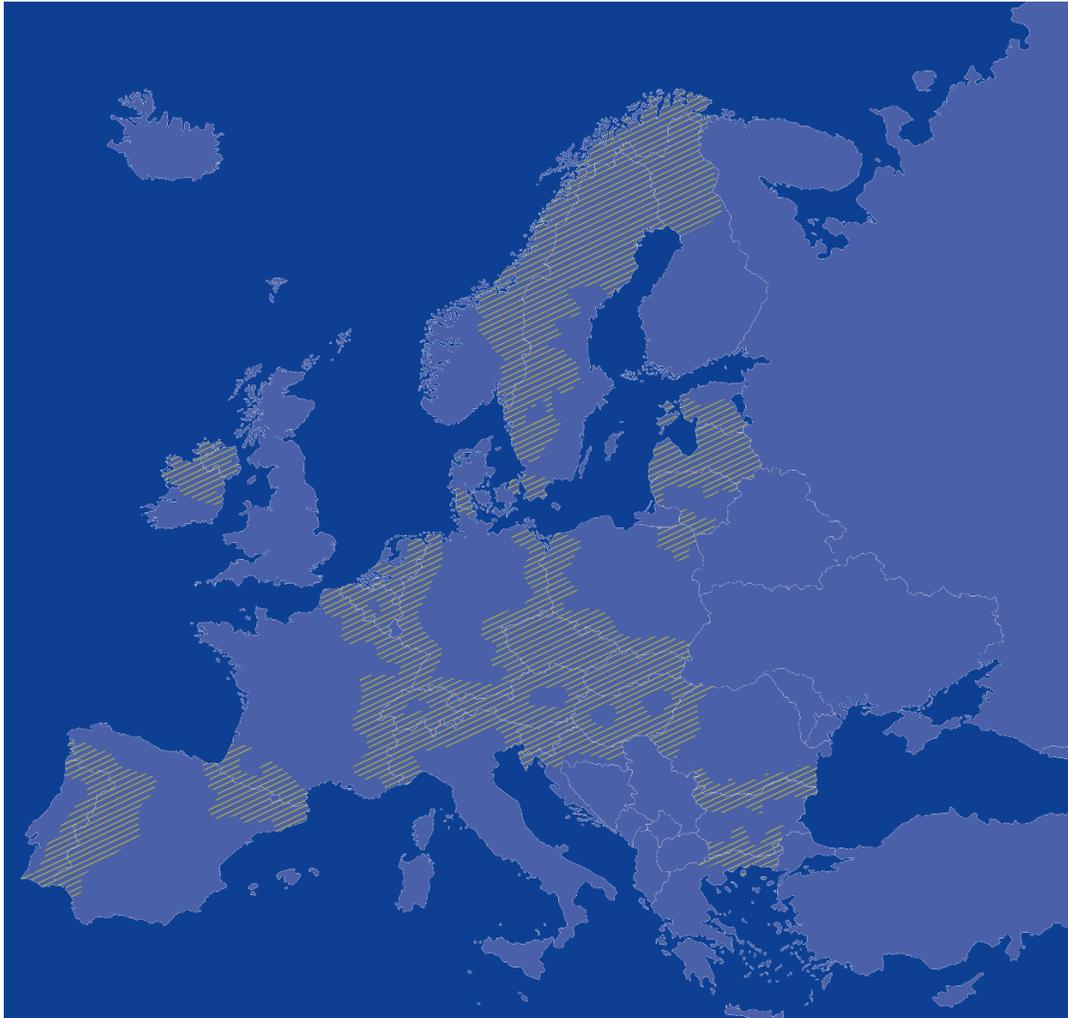


# ***B-solutions 2.0: Résoudre les obstacles transfrontaliers***

Atelier en ligne — 7 février 2023



## *B-solutions*



### Objectif:

- apporter un soutien technique au travers d'une analyse et de propositions de solutions
- aux obstacles de nature juridique ou administrative
- rencontrés par les acteurs transfrontaliers
- le long des frontières de l'UE, y compris le long des frontières avec les pays de l'AELE et de l'IAP

Promue par la direction générale de la politique régionale et urbaine de la Commission européenne (DG REGIO)

Géré par l' Association des régions frontalières européennes (ARFE)

## Informations générales

- 40 régions frontalières terrestres internes
- 40 % du territoire de l'UE
- 30 % des Européens vivent dans ces régions

Malgré les outils financiers (FEDER et Interreg) et juridiques (GECT) déjà à la disposition des régions frontalières:

> Les obstacles juridiques et administratifs continuent d'affecter de nombreux aspects de la vie dans les régions frontalières (*Cross-Border Review, 2015*)

> Les obstacles persistants constituent un frein évident au développement du potentiel de croissance endogène des régions frontalières (voir étude de l'université *Politecnico Milano, 2017*)

Or, si 20% des obstacles résolus = + 2% de PIB et environ 1 million d'emplois (*Communication CE « Stimuler la croissance et la cohésion des régions frontalières de l'Union européenne », 2017*)

# Méthodologie



Au moyen d'appels à propositions, l'ARFE collecte des informations sur les obstacles à la coopération transfrontalière auxquels sont confrontés les acteurs locaux et régionaux dans les territoires transfrontaliers dans l'ensemble de l'Union européenne et, le cas échéant, sur les solutions.

Résultats:

4 appels à propositions (2018-2021) portant sur 90 cas présentés dans:

- 2 compilations de rapports
- 3 brochures thématiques
- 1 livret illustratif

2 appels à propositions (2022-2023) avec pour objectif 120 cas supplémentaires

## Quels types d'obstacles sont pris en compte par *b-solutions*?



Les obstacles juridiques et administratifs qui se posent lorsque:

- il existe des législations différentes et incompatibles des deux côtés de la frontière;
- il y a des incohérences et des chevauchements entre les procédures administratives;
- la loi européenne, nationale ou régionale applicable ne tient pas compte de la spécificité des interactions transfrontalières.

## Quels sont les bénéfices de participer à *b-solutions*?



*B-solutions* fournit un soutien technique par l'intermédiaire d'experts qui sont chargés de:

- > Définir de manière claire et approfondie l'**obstacle** et son origine
- > Proposer des **solutions** pour y faire face

Les experts sont sélectionnés à travers un appel à experts et travaillent sur les cas sélectionnés sur la base:

- > Leur expertise de la thématique de l'obstacle
- > Leur maîtrise de la langue
- > Leur compréhension de territoires spécifiques

## Comment cela fonctionne en pratique?



Après la mise en contact entre l'expert et le cas, l'expert dispose de 9 jours maximum pour conduire son analyse de l'obstacle, avec la possibilité de visites de terrain.

Au cours de la visite, l'expert rédige un rapport, comprenant:

- une description de l'obstacle et les dispositions légales/administratives à l'origine de l'obstacle
- une description des solutions possibles
- une liste complète de toutes les dispositions juridiques pertinentes en l'espèce, avec la citation correcte dans la langue d'origine et en anglais
- un résumé

## Quels sont les résultats attendus?



- Des recommandations de solutions aux obstacles spécifiques qui entravent la coopération transfrontalière;
- Sensibilisation aux dynamiques de la coopération transfrontalière et aux besoins spécifiques;
- Un réseau d'acteurs dans les régions frontalières et un nouveau potentiel de partage de bonnes pratiques;
- Propositions innovantes pour la mise en œuvre de nouvelles approches par les autorités régionales/nationales et/ou au moyen d'instruments de l'UE

>> voir les publications de *b-solutions*: <https://www.b-solutionsproject.com/library>

# L'appel à propositions de *b-solutions* 2.0

Objectif: identifier et promouvoir 120 nouveaux cas et propositions de résolution des obstacles frontaliers de nature juridique et/ou administrative

Cible: Les organismes publics dans les régions frontalières (y compris les organismes publics équivalents); et

Structures transfrontalières dotées de la personnalité juridique, établies en droit public ou privé

Champ d'application: régions frontalières le long des **frontières terrestres et maritimes** intérieures de l'UE et le long des frontières de l'UE avec l'AELE et l'IAP pays

*B-solutions 2.0* accompagne également, par le biais d'ateliers, la mise en œuvre de 30 solutions identifiées les rapports d'experts

## Coopération institutionnelle transfrontalière

«De nombreux obstacles aux frontières découlent de l'existence de différents systèmes juridiques et procédures administratives qui entrent en collision [...], créant des incertitudes et des complexités»

(Communication de la DG REGIO intitulée «Stimuler la croissance et la cohésion dans les régions frontalières européennes»)



Institutional Cooperation

Les problèmes les plus courants: différentes applications de la loi, des procédures administratives divergentes, l'absence de législation pour permettre des projets communs

## Marchés du travail et éducation

« La mobilité des travailleurs est la zone la plus importante touchée par les obstacles transfrontaliers »

(Communication de la DG REGIO intitulée « Stimuler la croissance et la cohésion dans les régions frontalières européennes »)



Employment and  
Education

Les problèmes les plus courants: la réalisation d'un apprentissage, la reconnaissance complète des aptitudes et des compétences, l'accès aux offres d'emploi, le recrutement de personnel, l'obtention d'une sécurité juridique sur les questions fiscales, l'obtention d'une couverture sociale complète, l'obtention d'une assurance professionnelle pour le personnel médical, la complexité des procédures d'obtention de certificats professionnels

## Services publics transfrontaliers

[Il y a] la nécessité de mettre en place un cadre plus solide et plus stable pour les services publics transfrontaliers.

(Rapport de la DG REGIO intitulé «EU Border Regions: Laboratoires vivants de l'intégration européenne»)



Cross-border  
Public Services

Les problèmes les plus courants: (Santé) l'accès aux ambulances sur l'ensemble du territoire transfrontalier, les différents systèmes et coûts des services, la qualification du personnel, la gestion de l'approvisionnement en eau; (Transport) différents cadres juridiques régissant les projets de transport, l'absence de reconnaissance mutuelle des certificats régissant les émissions des véhicules, des exigences différentes pour le fret ferroviaire, des exigences spécifiques nationales pour la mise en place d'infrastructures

## Mise en œuvre du pacte vert européen

« Les frontières nationales entre les États membres fragmentent souvent les territoires naturels, ce qui rend leur gestion et leur protection moins efficaces, lorsque des cadres juridiques différents s'appliquent. Cela a, entre autres, une incidence sur la biodiversité et l'utilisation efficace des ressources. »  
(Rapport de la DG REGIO intitulé «EU Border Regions: Laboratoires vivants de l'intégration européenne»)



Green

Les problèmes les plus courants: incertitudes sur la manière de mettre en place un système de transport public vert (partage de vélos), différentes normes nationales en matière de gestion des ressources (eau, éolienne), manque de coordination et d'échange d'informations entre les autorités frontalières gérant une réserve naturelle/parc/zone protégée

## *B-solutions 2.0* — appel à propositions

Éligibles à:

- Organismes publics ou équivalents publics
- Entités transfrontalières dotées de la personnalité juridique (GECT, Eurorégion et structures similaires)

partagez les obstacles auxquels vous faites face dans votre région!

# ***B-solutions 2.0* — appel à propositions**



Informations requises pour postuler:

- Informations générales sur le candidat
- Titre de votre cas
- Description d'un obstacle réel et documenté
- Explication du bénéfice potentiel pour la coopération transfrontalière si l'obstacle était résolu
- Description du mandat du candidat ou du partenaire pour concevoir les solutions
- Explication du potentiel de répliquabilité de l'action
- Définition de la frontière spécifique

> Partagez les obstacles auxquels vous faites face dans votre région!



## ***B-solutions 2.0* — appel à propositions**

Informations utiles:

Accessible à l'adresse suivante: <https://www.b-solutionsproject.com/call-for-proposals>

Lignes directrices pour l'application et FAQ: <https://www.b-solutionsproject.com/call-for-proposals>

**Date limite:** 28 février 2023

Contactez-nous:

Mariane et Cinzia sont disponibles à l'adresse suivante: [b-solutions@aebr.eu](mailto:b-solutions@aebr.eu)

Ou à: + 49 1764 20 90 666/via Zoom (<https://calendly.com/b-solutionsaebr/30min>)





*“Il y a deux résultats majeurs (de b-solutions):  
premièrement, nous proposons des solutions en  
réponse à un obstacle spécifique rencontré dans un  
territoire frontalier— et cela peut changer la donne.  
Deuxièmement, à partir d’une macro-perspective, en  
regardant toute l’Europe, nous obtenons des  
connaissances sur les obstacles transfrontaliers— et  
cela nous aide à façonner les politiques.”*

Ricardo Ferreira, Commission Européenne



# Merci!

<https://www.b-solutionsproject.com/>

[b-solutions@aebr.eu](mailto:b-solutions@aebr.eu)

+49 176 42 090 666